

VANILLA VISA® PREPAID CARD CARDHOLDER AGREEMENT

Please read this Agreement carefully and retain a copy for your records.

The following terms and conditions govern your use of the Vanilla Prepaid Visa Card. By signing or using the Vanilla Prepaid Visa Card, you are agreeing to these terms and conditions and fees outlined herein.

Information Disclosure Summary*

Card Issue: Your Card is issued by Peoples Trust Company pursuant to license by Visa Int.

Card Information and Balance: For Card terms and conditions, to obtain the expiry date of your Card, or to check your Balance for free, go online at VanillaPrepaid.com or call our 24/7 toll-free customer service number at 1-844-864-6951.

Card Restrictions: Your Card is not returnable or refundable. Your Card is non-reloadable and cannot be used to make cash withdrawals. You may not make pre-authorized regular payments through your Card. Use of your Card in certain countries may be restricted by law. Use of your Card may be restricted at some online merchants. Your Card may be deactivated at any time if fraud is suspected. This Card is not eligible for protection under any Zero Liability policy. Your Card will not be accepted for pay-at-the-pump transactions. Funds may not be available for use on your Card 72 hours after purchase. Your Card is subject to maximum transaction limits, as set out below. Peoples Trust Company may change these limits in accordance with Applicable Law and will post notice on the Website at least thirty (30) days in advance of the effective date of the change. The change will take effect on the date indicated in the notice.

Limits	
Maximum card balance	\$500.00
Maximum daily spend at point-of-sale	\$500.00
Maximum single spend at point-of-sale	\$500.00

Card Entry and Access to Balance: Your right to use the funds loaded on the Card does not expire. If funds remain on the Card after the "Valid Thru" date, simply contact customer service for directions on how to receive a replacement Card.

Fees: The table below sets forth the fees that may be imposed upon your Card. You acknowledge being advised of the fees and agree to pay all applicable fees under this Agreement.

Fees**		
	\$25 Card	\$3.95
	\$35 Card	\$4.50
	\$50 Card	\$4.95
	\$75 Card	\$5.50
Activation Fee	\$100 Card	\$5.95
	\$150 Card	\$6.50
	\$200 Card	\$6.95
	\$250 Card	\$7.50
	\$20 - \$500 Card	\$7.95
	\$75 Multipack Card	\$8.95
Foreign Exchange Service Charge	2.5% of total transaction amount	

* Subject to change. See terms and conditions below for details.

Funds loaded onto the Card are not insured by the Canada Deposit Insurance Corporation (CDIC).

Lost or Stolen Card: You must take all reasonable precautions to protect your Card against loss, theft, or unauthorized use. If your Card is lost or stolen, or if you have reason to believe that someone has made an unauthorized transaction with your Card, or may attempt to use your Card without your permission, you must notify us IMMEDIATELY by calling 1-844-864-6951. All transactions carried out on your Card before you notify us will be considered to have been authorized by you.

Split Tender Transactions: If the Balance on your Card is insufficient to cover the full transaction amount, you may request the merchant to conduct a split tender transaction, where you use the Card as partial payment for goods and services and then pay the remainder of the amount with another form of payment (e.g. cash, cheque, credit or debit). If you fail to inform the merchant that you would like to complete a split tender transaction prior to swiping your Card, your Card may be declined. Some merchants may require payment for the remaining balance in cash. Merchants are not obliged to accept split tender transactions, and some merchants may not accept split tender transactions.

Definitions:
"Agreement" means this Cardholder Agreement between Peoples Trust Company and the Cardholder and all documents that are expressly referred to herein, which govern your use of the Vanilla Prepaid Visa Card.
"Applicable Law" means the Trust and Loan Companies Act (Canada), the Personal Information Protection and Electronic Documents Act (Canada), the Act Respecting the Protection of Personal Information in the Private Sector (Québec), the Consumer Protection Act (Québec), the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act (PCMLTFA), or any other statute, regulation or operating rule of any governmental authority or any other regulatory authority that Peoples Trust and the Distributor are subject to, or any bylaw, operating rule or regulation of Visa.
"Balance" means the amount of the funds that are loaded onto the Card.
"Card" means the Vanilla Prepaid Visa Card.
"Cardholder" means an individual who activates, receives and/or uses the Card.
"Distributor" means each distribution agent and retail outlet which offers the Card for sale to consumers. A Distributor is not an agent, mandatary or representative of Peoples Trust.
"Peoples Trust" means Peoples Trust Company, the issuer of the Card.
"Transaction Amount" means the amount that is debited from the Balance in connection with your use of the Card.
"Visa" means Visa Int. and its successors and assigns.
"We", "us", and "our" mean Peoples Trust and Peoples Card Services LP.
"Website" means VanillaPrepaid.com.
"You", "your", and "yours" each mean the Cardholder and any other person you allow to use the Card, whether or not permitted by the Agreement.

The Card is a prepaid, stored-value Visa Card that can be used anywhere that Visa is accepted, including mail order, online and point of sale retail merchants, subject to the terms of this Agreement. The Card can be used to pay the full amount of the purchase and applicable taxes, so long as the Balance remaining on the Card is sufficient. The Card is, and will remain, the property of Peoples Trust. The Card is not a credit card, charge card, or debit card and its usage will not enhance or improve your credit rating. No interest dividends or other earnings or returns will be paid on the Card. Neither the Card nor the Balance is a deposit account. You have no right to write cheques on, or demand payment of, the outstanding Balance on the Card, but are strictly limited to the right to use the Card in accordance with this Agreement as payment for goods and services from merchants who accept Visa.

Acceptance: This Agreement constitutes a binding agreement between Peoples Trust and you with respect to the terms of use of the Card that you receive from an authorized Distributor of Peoples Trust. By accepting the Card from the Distributor, you agree to be bound by and to accept the terms and conditions set out in this Agreement.

Use and Ownership of the Card: You are solely and completely responsible for the possession, use and control of the Card. You must surrender the Card to us immediately upon request. The Card may not be used for any illegal transactions or purposes. If you authorize another person to use the Card you agree, to the extent permitted by law, that they will be liable for all transactions arising from use of the Card by such person. To use the Card, simply present the Card at the time of payment, and sign the receipt with the same signature you used when you signed the Card. You should retain the receipt as a record of the transaction. As you use the Card, the Card's Balance will be reduced by the full amount of each purchase including taxes, charges and other fees, if any. **We recommend that you write down the Card number and the customer service number in case the Card is lost or stolen.**

You are not required to verify the signature on any sales draft prepared in connection with a transaction on your Card and we may authorize and process a transaction even if the signature on the sales draft is different than the signature on your Card. You do not have the right to stop the payment of any transaction you conduct with the Card. We are not liable to you for declining authorization for any particular transaction, regardless of our reason. We may, in our sole discretion, cancel or suspend this Agreement or any features or services of the Card at any time, with or without cause, with thirty (30) days notice to you, according to Applicable Law.

If you wish to make internet, mail, or phone order purchases, you will need to go to the Website and register your postal code prior to performing an internet, mail, or phone order purchase. If you use your Card on card-not-present transactions (such as internet, mail or phone purchases), the effect will be the same as if you used the physical Card.
Some merchants (including, but not limited to, restaurants, hotels, or car rental companies) may pre-authorize the transaction amount for the purchase amount plus up to 20% (or more) above the purchase amount to ensure there are sufficient funds available on your Card to cover any tips or incidental expenses. In such cases, your transaction will be declined if the Card balance will not cover the transaction amount plus the pre-authorization percentage.
A pre-authorization will place a "hold" on an amount of your available Card funds until the merchant sends us the final payment amount of your purchase. Once the final payment amount is received, the pre-authorization amount on hold in excess of that final payment amount will automatically "drop" or "release" and you may take up to seven (7) days for the pre-authorization hold to be removed. During the hold period, you will not have access to the pre-authorized amount.

Activating the Card: The Card has value until it is (i) activated by the cashier at the time of purchase; and (ii) signed by you on the back of the Card, where indicated. Upon activation, and dependent on the value of the Card you purchase, you will be charged a one-time activation fee in the amount set out in the table marked "Fees" in the Information Disclosure Summary section.

Information about Balance: It is your responsibility to keep track of the Balance remaining on your Card. To obtain the current Balance amount, or the transaction history, call customer service toll-free at 1-844-864-6951 or visit the Website. Your Card Balance will reflect all transactions that have been posted to our system. You are not allowed to exceed the Balance remaining on your Card for any transaction. Card transactions in excess of the sufficient Balance available to cover the full Transaction Amount, the transaction in most instances will be declined. However, if due to a systems malfunction or for any reason whatsoever, a transaction occurs despite insufficient Balance on the Card, creating a negative amount, you agree to reimburse us, upon request, for any amount in excess of the Balance.

Transactions Made in Foreign Currencies: We convert transactions made in a foreign currency to Canadian dollars using a Visa conversion rate in effect on the day the transaction is posted to your Card. The currency conversion rate in effect on the processing date may differ from the rate in effect on the transaction date or the posting date. The Visa conversion rate is the rate that we pay to Visa plus a foreign exchange service charge of 2.5%. This rate may not be the same rate that existed on the date the transaction was made. However, if a foreign

currency transaction is refunded to your Card, a Visa conversion rate used to convert your refund to Canadian dollars for your Card is the rate that we pay to Visa minus the foreign exchange service charge of 2.5%. Additionally, the rate that we pay to Visa may not be the same as the rate that existed on the date the transaction was refunded. For these reasons, the amount that is credited to your Card for a refund of a foreign currency transaction will, in most cases, be less than the amount that was originally charged to your Card for that transaction.
"Valid Thru" Date: Please note that there is a "Valid Thru" date printed on the face of the Card. This is the date after which you may not use the Card for any purpose. Cards may be replaced on and showing the expiry date indicated on the face of the Card at no cost to the Cardholder. You may contact customer service at 1-844-864-6951 to request a replacement Card.

Protection Against Loss, Theft, or Unauthorized Use: If your Card is lost or stolen, you will be asked to provide us with your name, the Card number, the expiry date, the original Card value and transaction history. We cannot re-issue a Card if you do not have your Card number. If our records show that a Balance still remains on the Card, we will cancel the Card and make such Balance amounts available to you on a re-issued Card. It may take up to thirty (30) days to process your re-issue request. You agree, to the extent permitted by law, to cooperate completely with us in our attempts to recover from unauthorized users and to assist in their prosecution.
Notice of Rights: Please be advised that, in accordance with Applicable Law, we may at any time change or remove any of the terms and conditions of, or add new terms or conditions to this Agreement, except that we will never add any new fees to your Card or increase any existing fees. We will post any such changes, as well as the most recent version of this Agreement, on the Website. As of the effective date indicated in any notice, the changed or new terms will apply to the Card, including, without limitation, all future transactions made using the Card. You are responsible for checking our Website for such notifications. You will be deemed to accept and be bound by the amendment upon use of the Card following the effective date of the amendment. If you do not agree to any change of this Amendment, you agree to immediately stop using the Card and notify Peoples Trust that you are terminating this Agreement. Notwithstanding the foregoing, advance notice of any change may not be given if it is necessary to make any such change immediately in order to maintain or restore the security of the Card or any related payment system or comply with Applicable Law. If such a situation does arise, then you will be given notice as soon as reasonably possible in the circumstances.

Purchase Disputes and Refunds: If you believe a transaction on your account is incorrect, you must notify us in writing of your dispute within sixty (60) days of the transaction date. You can obtain a dispute form (please call 1-844-864-6951) and follow the prompts for lost or stolen cards that must be completed and faxed to the customer service team. Please note that this form must be received within sixty (60) days of the date of the disputed transaction or you will have been deemed to have accepted such transaction.

If there is any dispute in regard to purchases you make using the Card, you agree to settle such disputes with the merchant from whom the purchase was made. Please ask the merchant for any return policy that may apply to purchases made with the Card. We are not responsible for any problems that you may have with any goods or services that you purchase with your Card, whether with regard to quality, safety, legality, or any other aspect of your purchase. If you are entitled to a refund for any reason for goods or services obtained with the Card, you agree to accept credits to the Balance on your Card in place of cash.

Complaints: If you have a complaint or inquiry about any aspect of your Card, first attempt to resolve the complaint or inquiry by calling our toll-free customer service number at 1-844-864-6951. If customer service is unable to resolve the complaint or inquiry to your satisfaction, please call the Peoples Trust complaint officer at 1-855-694-6214. Peoples Trust will do our best to resolve your complaint or inquiry. If for some reason Peoples Trust is unable to resolve the issue to your satisfaction, you may refer your inquiry or concern to the Ombudsman for Banking Services and Investments at 1-888-451-4519 for resolution. If the Cardholder has a concern regarding the potential violation of a consumer protection law, a public comment, or a privacy code of conduct, the complaint should be communicated at any time to the Financial Consumer Agency of Canada, either in person by letter, by telephone, or through its website at:

Financial Consumer Agency of Canada
427 Laurier Avenue West, 6th Floor
Ottawa, ON, K1R 1B9
Telephone: 1-866-461-3222
http://facta-ccag.ca

Peoples Trust complaint policy can be found online at: <http://www.peoplestrust.com/en/about-us/resolving-your-concerns/>

Notice of Data Protection and Privacy Policy: Information We Collected/Store/Communicate: Peoples Trust may obtain personal information ("Cardholder Information") about you, including information (i) provided to us by the Distributor, such as your name and/or your address, (ii) provided by you contacting our Customer Services (see Contact Information section of the Agreement), and (iii) about purchases you made with the Card, such as the date of the purchase, the amount and the place of purchase. We may also obtain information from providers of identification services and demographic information. You may communicate with us through our customer service toll-free number or the Website with regards to requests to access or modify information related to you that we have obtained. If such information is obtained from providers of identification verification data and demographic information, we will inform you of your right of access and rectification in relation to the file held by the personal information agent and will indicate to you the manner in which and the place where you may give access to the information or make corrections or recommendations to cause them to be rectified no longer necessary. Only those persons who need it to perform their job responsibilities are authorized to have access to Cardholder Information unless otherwise specifically disclosed or agreed to by you. Peoples Trust maintains physical, electronic, and procedural security measures that comply with Canadian regulations to safeguard Cardholder Information.

Disclosure: We may use Cardholder Information (including the transfer of your information to individuals or organizations in the United States) to process Card transactions, to provide Customer Service in other countries in which we serve our Cardholders, to process claims for lost or stolen Cards, to help protect against fraud, and to conduct research and analysis with our Cardholders through mail, phone or email surveys. If you have provided your consent, we and our Distributor may use Cardholder Information for direct mail communication, including email alerts about upcoming promotions and offers. Peoples Trust will provide information about you and your participation in the program to the Distributor. Peoples Trust may provide certain Cardholder Information to others as permitted by Applicable Law, such as to government entities or other third parties in response to subpoenas.

The laws on data protection in other jurisdictions, to which we may transfer your information, may differ from those in your jurisdiction and any personal information transferred to another jurisdiction will be subject to law enforcement and national security authorities in that jurisdiction. Subject to these laws, Peoples Trust will use reasonable measures to maintain protections of your personal information that are equivalent to those that apply in your jurisdiction. You hereby give your consent to such cross-border transfers (including the United States) for such personal information as described in this Agreement for the purposes stated above.

Should you not wish to accept these data protection terms and conditions, or wish to withdraw your consent and cancel the Card, you must communicate with customer service and request we cancel the Card and discontinue any further use of your personal information.

Assignment and Waiver: At our sole discretion, we may assign our rights and responsibilities under this Agreement at any time and without notice to you. This Agreement may remain binding on you and your respective executives, administrators, successors, representatives and permitted assigns. In the event we reimburse you for a refund claim you have made, or if we otherwise provide you with a credit or payment with respect to any problem arising out of any transaction made with the Card, you are automatically deemed to assign and transfer to us any rights and claims (excluding but not limited to) that you have, had or may have against any third party for an amount equal to the amount we paid or credit to you. You agree that you will not pursue any claim against or reimbursement from such third party for the amount that we paid or credited to your Card, and that you will cooperate with us if we decide to pursue the third party for the amount paid or credited. If we do not exercise our rights under this Agreement, we do not give up our rights to exercise them in the future.

Disclaimer of Warranties: EXCEPT AS EXPRESSLY OTHERWISE PROVIDED IN THIS AGREEMENT, WE MAKE NO REPRESENTATIONS OR WARRANTIES OF ANY KIND TO YOU, WHETHER EXPRESS OR IMPLIED, REGARDING ANY SUBJECT MATTER OF THIS AGREEMENT, INCLUDING, WITHOUT LIMITATION, ANY IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE OR THOSE ARISING BY STATUTE OR OTHERWISE IN LAW OR FROM A COURSE OF DEALING OR USAGE OF TRADE.

WARRANTY: EXCEPT AS EXPRESSLY REQUIRED BY THIS AGREEMENT OR APPLICABLE LAW, WE WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR PERFORMANCE OR FAILING TO PERFORM ANY OBLIGATION UNDER THIS AGREEMENT UNLESS WE HAVE ACTED IN BAD FAITH, WITHOUT LIMITING THE FOREGOING, WE WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR DELAYS OR MISTAKES RESULTING FROM ANY CIRCUMSTANCES BEYOND OUR CONTROL, INCLUDING, WITHOUT LIMITATION, ACTS OF GOVERNMENTAL AUTHORITIES, NATIONAL EMERGENCIES, INSURRECTION, WAR, RIOTS, FAILURE OF MERCHANTS TO HONOUR THE CARD, FAILURE OF MERCHANTS TO PERFORM OR PROVIDE SERVICES, FAILURE OF COMMUNICATION SYSTEMS, OR FAILURES OF OR DIFFICULTIES WITH OUR EQUIPMENT OR SYSTEMS, NOT IN LIMITATION OF THE FOREGOING, WE WILL NOT BE LIABLE FOR MALFUNCTIONS, UNUSUAL DELAYS, OR OTHER SYSTEMS MALFUNCTIONS, INCLUDING ANY INTERVENING SERVICE, ANY PAYMENT SYSTEM OR ANY CUSTOMER SERVICE FUNCTION, IN THE EVENT THAT WE ARE HELD LIABLE TO YOU, WE WILL NOT BE ENTITLED TO RECOVER YOUR ACTUAL AND DIRECT DAMAGES, IN NO EVENT SHALL YOU BE ENTITLED TO RECOVER ANY INDIRECT, CONSEQUENTIAL, EXEMPLARY OR SPECIAL DAMAGES (WHETHER IN CONTRACT, TORT OR OTHERWISE), EVEN IF YOU HAVE ADVISED US OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES. TO THE EXTENT THAT THE JURISDICTION TO WHICH YOU ARE SUBJECT DOES NOT ALLOW EXCLUSION OF CERTAIN WARRANTIES, SUCH EXCLUSIONS WHICH ARE NOT PERMITTED DO NOT APPLY.

Website and Availability: Although considerable effort is expended to make the Website and other operational and communications channels available for you around the clock, we do not warrant that the Website or other channels will be available or accessible at all times. You agree that we will not be responsible for any interruption in service due to maintenance or Website changes or failures, nor shall we be liable for extraordinary interruptions due to failures beyond our control, including but not limited to the failure of interconnecting and operating systems, computer viruses, forces of nature, labour disputes or armed conflicts. We shall not bear any liability, whatsoever, for any damage or interruptions caused by any "computer viruses" that may affect your computer or other equipment.
You agree to act responsibly with regard to the Website and its use. You will not violate any laws, interfere or disrupt computer networks, impersonate another person or entity, violate the rights of any third party, stalk, threaten or harass anyone, gain unauthorized entry, or interfere with the Website's systems and integrity.

Governing Law: The law of the Province of British Columbia and this Agreement shall be construed in accordance with and governed by the law of the Province of British Columbia and Canada.

Entire Agreement: This Agreement sets forth the entire understanding and agreement between you and us, whether written or oral, with respect to the subject matter hereof and supersedes any prior or contemporaneous understandings or agreements with respect to such subject matter.

Section Headings: Section headings in this Agreement are for convenience of reference only, and shall not govern the interpretation of any provision of this Agreement.

Severability: If any of the terms of this Agreement are invalid, changed by Applicable Law or declared invalid by order of court or regulatory authority, the remainder of this Agreement shall not be affected, and this Agreement shall be interpreted as if the invalid terms had not been included in this Agreement.

Contact Information: If you have questions regarding the Card or these terms and conditions, you may visit the Website, or call customer service at 1-844-864-6951, or write to Vanilla Prepaid Visa Card Customer Service, P.O. Box 32058 - Cambie Row, Richmond, BC, V6Y 3R3.

Trademark of Visa International Service Association and used under license by Peoples Trust Company.
Effective: May 2019

ENTENTE DU TITULAIRE DE VANILLA CARTE PRÉPAYÉE VISA®

Veuillez lire la présente Entente attentivement et conserver un exemplaire pour référence.

Les conditions générales suivantes régissent votre utilisation de la Carte Visa® Vanilla Prépayée. En signant et en utilisant la Carte Visa Vanilla Prépayée, vous consentez aux présentes conditions générales ainsi qu'aux dispositions et/ou s'y référant ci-dessous stipulées.

Resumé concernant la divulgation des informations***Émetteur de la Carte :** Cette Carte est émise par la Compagnie de Fiducie Peoples, en vertu d'une licence de Visa Int.**Informations sur la Carte et le Solde :** Pour consulter les conditions générales relatives à la Carte, obtenez la copie de dated'expiration ou vérifiez votre Solde gratuitement, rendez-vous sur le Site Web VanillaPrepaid.com ou appelez le service à la clientèle, au numéro 1-844-864-6951 sans frais, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.**Restrictions concernant la Carte :** Cette Carte ne peut être reprise ni remboursée. Cette Carte ne peut pas être rechargeée et ne peut pas être utilisée pour retirer des espèces. Vous ne pouvez pas établir de paiements pré-autorisés réguliers par le biais de cette Carte. L'utilisation de la Carte peut être restreinte par la loi dans certains pays. L'utilisation de cette Carte peut être restreinte par certains commerçants en ligne. Votre Carte peut être désactivée à tout moment si une fraude est soupçonnée. Cette Carte n'est pas éligible pour la protection ni l'assurance de la Police de Responsabilité Zéro. Cette Carte ne peut être utilisée pour les achats effectués à la pompe. Les fonds sur cette Carte peuvent ne pas être disponibles pendant les vingt-quatre (24) premières heures suivant l'achat. Cette Carte est soumise à des limites maximales de transactions ou mandats indiquées ci-dessous. La Compagnie de Fiducie Peoples peut modifier ces limites en vertu de la loi applicable et affichera un avis à effet rétroactif sur le Site Web ou mon site tiers (30) jours avant la date d'entrée en vigueur de la modification. La modification prendra effet à la date indiquée dans l'avis.

Limites	
Solde maximal de la Carte	500,00 \$
Dépense journalières maximales à un point de vente	500,00 \$
Dépense unique maximale à un point de vente	500,00 \$

Date d'expiration de la Carte et accès au Solde : Vous devrez utiliser les fonds chargés sur la Carte à l'expiration. Pas, si des fonds restent sur la Carte après sa date d'expiration, il vous suffira de communiquer avec le service à la clientèle pour savoir comment recevoir une Carte de remplacement.**Frais :** Le tableau ci-dessous indique les frais susceptibles de s'appliquer à votre Carte. Vous reconnaissez avoir été informé(e) des frais et acceptez de régler tous les frais applicables en vertu de la présente Entente.

Frais**		
Frais d'activation	Carte de 25 \$	3,95 \$
	Carte de 35 \$	4,50 \$
	Carte de 50 \$	4,95 \$
	Carte de 75 \$	5,50 \$
	Carte de 100 \$	5,95 \$
	Carte de 150 \$	6,50 \$
Frais de service pour conversion de devises	Carte de 200 \$	6,95 \$
	Carte de 250 \$	7,50 \$
	Carte de 200 \$ - 500 \$	7,95 \$
	Carte de Multipack 75 \$	8,95 \$

* Les applications désignent la Loi sur les sociétés de fiducie et de pré (Canada), la Loi sur la protection des renseignements personnels ou des données électroniques (Canada), la Loi sur la fraude et la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Québec), la Loi sur la protection du consommateur (Québec), la loi sur la réglementation des produits de la criminalité (blanchiment d'argent) et le financement des activités terroristes (LRPPAT) et tout autre statut, règlement ou règle de fonctionnement de toute autorité gouvernementale compétente de l'un des pays auxquels Peoples Trust et le Distributeur sont soumis, ainsi que tout règlement, règle de fonctionnement ou réglementation de Visa.

** Vous êtes responsables de payer les frais indiqués ci-dessous pour plus de détails.

Les fonds chargés sur la Carte ne sont pas assurés par la Société d'assurance-délicat du Canada (SADC).**Cartes perdues ou volées :** Vous devez prendre toutes les précautions raisonnables pour protéger votre Carte contre la perte, le vol ou une utilisation non-autorisée. Si votre Carte est perdue ou volée, ou si vous avez des raisons de croire que quelqu'un a effectué une utilisation non autorisée de votre Carte, vous devez immédiatement reporter le vol ou la perte à Peoples Trust. Vous devez nous en aviser IMMÉDIATEMENT en appelant le 1-844-864-6951. Toutes les transactions effectuées avec votre Carte avant que vous ne nous ayez avisés d'un tel événement seront considérées comme ayant été autorisées par vous.**Transactions effectuées par deux moyens de paiement :** Si le Solde de votre Carte est insuffisant pour couvrir le montant total de vos achats, vous pouvez demander au commerçant la possibilité de régler deux moyens de paiement distincts, une partie du paiement des marchandises et des services étant effectuée par le biais de la Carte, et le reste par un autre moyen de paiement (p. ex., espèces, cheque, carte de crédit ou carte de débit). Si vous n'informez pas le commerçant que vous souhaitez régler la transaction par deux moyens de paiement avant d'utiliser votre Carte, votre Carte est susceptible d'être refusée. Certains commerçants exigent le paiement de ce solde en espèces. Les commerçants ne sont pas obligés d'accepter le règlement d'une transaction par deux moyens de paiement et certains commerçants sont susceptibles de le refuser.**Définitions :**

* Voir les conditions générales détaillées ci-dessous.

« Entente » renvoie à la présente Entente du Titulaire de la carte conclue entre la Compagnie de Fiducie Peoples et le Titulaire de la carte, et inclut tous les documents auxquels il est expressément fait référence dans les présentes. Il régit votre utilisation de la Carte Visa Vanilla prépayée.

* Les applications désignent la Loi sur les sociétés de fiducie et de pré (Canada), la Loi sur la protection des renseignements personnels ou des données électroniques (Canada), la Loi sur la fraude et la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Québec), la Loi sur la protection du consommateur (Québec), la loi sur la réglementation des produits de la criminalité (blanchiment d'argent) et le financement des activités terroristes (LRPPAT) et tout autre statut, règlement ou règle de fonctionnement de toute autorité gouvernementale compétente de l'un des pays auxquels Peoples Trust et le Distributeur sont soumis, ainsi que tout règlement, règle de fonctionnement ou réglementation de Visa.

« Solde » signifie le montant des fonds chargés sur la Carte.**« Carte »** désigne la Carte Visa Vanilla prépayée.**« Titulaire de la Carte »** renvoie à la personne qui active, reçoit ou utilise la Carte.**« Distributeur »** signifie chaque agent de distribution et chaque commerçant de détail qui offrent les Cartes en vente auprès des clients. Un Distributeur n'est pas un agent, un mandataire ou un représentant de Peoples Trust.**« Peoples Trust »** signifie la Compagnie de Fiducie, l'émetteur de la Carte.**« Carte prépayée »** signifie la signature figurant sur votre Carte. Le Solde en fonction de votre utilisation de la Carte.**« Visa »** renvoie à Visa Int. et à ses successeurs et ayants droit.**« Nous », « nous »** désignent la Compagnie de Fiducie Peoples et Peoples Card Services LP.**« Site Web »** désigne VanillaPrepaid.com.**« Utilisation ou service à la clientèle »** désignent l'utilisation de la Carte et toute autre personne à laquelle vous permettriez d'utiliser la Carte, que cette utilisation soit ou non autorisée par la présente Entente.**« Carte »** : La Carte est une carte Visa prépayée pré-chargée avec la valeur qui peut être utilisée partout où Visa est accepté, y compris dans les achats par correspondance en ligne et dans les transactions en espèces. Vous pouvez utiliser votre Carte prépayée pour régler le montant total d'un achat et les taxes applicables, pourvu que le Solde de votre Carte soit suffisant. La Carte est, et sera, la propriété de Peoples Trust. La Carte n'est ni un acte de crédit, ni une carte de paiement, ni une carte de débit, et son utilisation ne saurait améliorer ou améliorer votre note de solvabilité. Aucune créance, dividende ou autre revenu ou ressource ne sera affectée à la Carte. Ni la Carte ni les fonds sur la Carte ne sont garantis.**« Demande de remboursement »** signifie une demande de remboursement de la Carte qui est soumise par un titulaire de la Carte de demander le remboursement du Solde non utilisé de la Carte, et vous ne pouvez utiliser la Carte que dans la stricte limite stipulée dans la présente Entente pour régler des achats de marchandises et de services auprès de commerçants qui acceptent Visa.**« Acceptation »** : la présente Entente constitue un accord contraignant entre Peoples Trust et vous en ce qui concerne les conditions d'utilisation de la Carte et de votre achat de la Carte. En acceptant la Carte de la part du Distributeur, vous consentez à être lié(e) par les conditions générales stipulées dans les présentes.Utilisation et propriété de la Carte : Vous assurez l'entière responsabilité liée à la possession, à l'utilisation et au contrôle de la Carte. Dès que vous êtes en mesure de le faire, vous devez retourner la Carte immédiatement. La Carte ne peut pas être utilisée pour des transactions au-delà de la limite indiquée dans le tableau ci-dessus. Vous acceptez, dans la mesure permise par la loi, la responsabilité de toutes les transactions réglées de l'usage de la Carte par ladite personne. Pour utiliser la Carte, il vous suffit de la présenter au moment du paiement et d'apposer sur le reçu la même signature que vous avez apposée sur la Carte. Il est recommandé de conserver le reçu pour documenter la transaction. A mesure que vous utiliserez la Carte, le Solde de la Carte sera réduit du montant total de chaque achat, livret et autres frais compris. Les commandes et les renseignements sur le numéro de votre Carte sont à votre disposition au **numéro de téléphone du service à la clientèle ou cas où la Carte serait perdue ou volée**.

Vous reconnaissez que nous ne sommes pas tenus de vérifier la signature apposée sur le reçu de vente émis en lien avec les transactions réglées par le biais de la Carte, et il est possible que nous autorisions et traitons une transaction même si la signature figurant sur le reçu est unique et apparemment correcte. Vous acceptez d'être tenu(e) responsable de toute transaction que vous effectuez avec votre Carte. Nous ne nous réservons aucune responsabilité envers vous en cas de refus d'autorisation de toute transaction donnée, sans égard au motif que nous invoquons. Nous pouvons, à notre seule discrétion, annuler ou suspendre la présente Entente, ou toute partie de celle-ci, à tout moment, avec ou sans motif, à condition de vous adresser un préavis de trente (30) jours conformément aux Lois applicables.

Si vous souhaitez faire des achats sur Internet, par correspondance ou par téléphone, vous devez vous rendre sur le Site Web et y enregistrer votre compte postal avant d'effectuer votre commande sur Internet, par correspondance ou par téléphone. Si vous utilisez la Carte pour régler un montant total de vos achats sur Internet, par correspondance ou par téléphone, elles pourront le même effet legal que si vous aviez utilisé la Carte physique.

Certains commerçants, (entre autres les restaurants, hôtels, ou agences de location de voitures) peuvent faire une demande d'autorisation qui dépasse le montant de la transaction de 20% (ou plus) du montant de l'achat afin de s'assurer qu'il y a suffisamment de fonds disponibles sur la Carte pour couvrir le montant de la transaction. Si vous ne disposez pas d'un montant de transaction supra refusé si le solde de la carte ne couvre pas le montant de la transaction plus le pourcentage de la pré-autorisation.

Une pré-autorisation consiste de mettre de côté un montant des fonds disponibles sur votre carte jusqu'au moment où le marchand nous envoie le montant final à payer de votre achat. Au moment où le montant final est reçu, le montant final de côté de la pré-autorisation qui dépasse le montant de la transaction sera libéré et votre carte sera utilisée pour régler le montant final de votre achat.

Vous reconnaissez que nous ne sommes pas tenus de vérifier la signature apposée sur le reçu de vente émis en lien avec les transactions réglées par le biais de la Carte, et il est possible que nous autorisions et traitons une transaction même si la signature figurant sur le reçu est unique et apparemment correcte. Vous acceptez d'être tenu(e) responsable de toute transaction que vous effectuez avec votre Carte. Nous ne nous réservons aucune responsabilité envers vous en cas de refus d'autorisation de toute transaction donnée, sans égard au motif que nous invoquons. Nous pouvons, à notre seule discrétion, annuler ou suspendre la présente Entente, ou toute partie de celle-ci, à tout moment, avec ou sans motif, à condition de vous adresser un préavis de trente (30) jours conformément aux Lois applicables.

Si vous souhaitez faire des achats sur Internet, par correspondance ou par téléphone, vous devez vous rendre sur le Site Web et y enregistrer votre compte postal avant d'effectuer votre commande sur Internet, par correspondance ou par téléphone. Si vous utilisez la Carte pour régler un montant total de vos achats sur Internet, par correspondance ou par téléphone, elles pourront le même effet legal que si vous aviez utilisé la Carte physique.

Certains commerçants, (entre autres les restaurants, hôtels, ou agences de location de voitures) peuvent faire une demande d'autorisation qui dépasse le montant de la transaction de 20% (ou plus) du montant de l'achat afin de s'assurer qu'il y a suffisamment de fonds disponibles sur la Carte pour couvrir le montant de la transaction. Si vous ne disposez pas d'un montant de transaction supra refusé si le solde de la carte ne couvre pas le montant de la transaction plus le pourcentage de la pré-autorisation.

Une pré-autorisation consiste de mettre de côté un montant des fonds disponibles sur votre carte jusqu'au moment où le marchand nous envoie le montant final à payer de votre achat. Au moment où le montant final est reçu, le montant final de côté de la pré-autorisation qui dépasse le montant de la transaction sera libéré et votre carte sera utilisée pour régler le montant final de votre achat.

Vous reconnaissez que nous ne sommes pas tenus de vérifier la signature apposée sur le reçu de vente émis en lien avec les transactions réglées par le biais de la Carte, et il est possible que nous autorisions et traitons une transaction même si la signature figurant sur le reçu est unique et apparemment correcte. Vous acceptez d'être tenu(e) responsable de toute transaction que vous effectuez avec votre Carte. Nous ne nous réservons aucune responsabilité envers vous en cas de refus d'autorisation de toute transaction donnée, sans égard au motif que nous invoquons. Nous pouvons, à notre seule discrétion, annuler ou suspendre la présente Entente, ou toute partie de celle-ci, à tout moment, avec ou sans motif, à condition de vous adresser un préavis de trente (30) jours conformément aux Lois applicables.

Si vous souhaitez faire des achats sur Internet, par correspondance ou par téléphone, vous devez vous rendre sur le Site Web et y enregistrer votre compte postal avant d'effectuer votre commande sur Internet, par correspondance ou par téléphone. Si vous utilisez la Carte pour régler un montant total de vos achats sur Internet, par correspondance ou par téléphone, elles pourront le même effet legal que si vous aviez utilisé la Carte physique.

Certains commerçants, (entre autres les restaurants, hôtels, ou agences de location de voitures) peuvent faire une demande d'autorisation qui dépasse le montant de la transaction de 20% (ou plus) du montant de l'achat afin de s'assurer qu'il y a suffisamment de fonds disponibles sur la Carte pour couvrir le montant de la transaction. Si vous ne disposez pas d'un montant de transaction supra refusé si le solde de la carte ne couvre pas le montant de la transaction plus le pourcentage de la pré-autorisation.

Une pré-autorisation consiste de mettre de côté un montant des fonds disponibles sur votre carte jusqu'au moment où le marchand nous envoie le montant final à payer de votre achat. Au moment où le montant final est reçu, le montant final de côté de la pré-autorisation qui dépasse le montant de la transaction sera libéré et votre carte sera utilisée pour régler le montant final de votre achat.

Vous reconnaissez que nous ne sommes pas tenus de vérifier la signature apposée sur le reçu de vente émis en lien avec les transactions réglées par le biais de la Carte, et il est possible que nous autorisions et traitons une transaction même si la signature figurant sur le reçu est unique et apparemment correcte. Vous acceptez d'être tenu(e) responsable de toute transaction que vous effectuez avec votre Carte. Nous ne nous réservons aucune responsabilité envers vous en cas de refus d'autorisation de toute transaction donnée, sans égard au motif que nous invoquons. Nous pouvons, à notre seule discrétion, annuler ou suspendre la présente Entente, ou toute partie de celle-ci, à tout moment, avec ou sans motif, à condition de vous adresser un préavis de trente (30) jours conformément aux Lois applicables.

Si vous souhaitez faire des achats sur Internet, par correspondance ou par téléphone, vous devez vous rendre sur le Site Web et y enregistrer votre compte postal avant d'effectuer votre commande sur Internet, par correspondance ou par téléphone. Si vous utilisez la Carte pour régler un montant total de vos achats sur Internet, par correspondance ou par téléphone, elles pourront le même effet legal que si vous aviez utilisé la Carte physique.

Certains commerçants, (entre autres les restaurants, hôtels, ou agences de location de voitures) peuvent faire une demande d'autorisation qui dépasse le montant de la transaction de 20% (ou plus) du montant de l'achat afin de s'assurer qu'il y a suffisamment de fonds disponibles sur la Carte pour couvrir le montant de la transaction. Si vous ne disposez pas d'un montant de transaction supra refusé si le solde de la carte ne couvre pas le montant de la transaction plus le pourcentage de la pré-autorisation.

Une pré-autorisation consiste de mettre de côté un montant des fonds disponibles sur votre carte jusqu'au moment où le marchand nous envoie le montant final à payer de votre achat. Au moment où le montant final est reçu, le montant final de côté de la pré-autorisation qui dépasse le montant de la transaction sera libéré et votre carte sera utilisée pour régler le montant final de votre achat.

Vous reconnaissez que nous ne sommes pas tenus de vérifier la signature apposée sur le reçu de vente émis en lien avec les transactions réglées par le biais de la Carte, et il est possible que nous autorisions et traitons une transaction même si la signature figurant sur le reçu est unique et apparemment correcte. Vous acceptez d'être tenu(e) responsable de toute transaction que vous effectuez avec votre Carte. Nous ne nous réservons aucune responsabilité envers vous en cas de refus d'autorisation de toute transaction donnée, sans égard au motif que nous invoquons. Nous pouvons, à notre seule discrétion, annuler ou suspendre la présente Entente, ou toute partie de celle-ci, à tout moment, avec ou sans motif, à condition de vous adresser un préavis de trente (30) jours conformément aux Lois applicables.

Si vous souhaitez faire des achats sur Internet, par correspondance ou par téléphone, vous devez vous rendre sur le Site Web et y enregistrer votre compte postal avant d'effectuer votre commande sur Internet, par correspondance ou par téléphone. Si vous utilisez la Carte pour régler un montant total de vos achats sur Internet, par correspondance ou par téléphone, elles pourront le même effet legal que si vous aviez utilisé la Carte physique.

Certains commerçants, (entre autres les restaurants, hôtels, ou agences de location de voitures) peuvent faire une demande d'autorisation qui dépasse le montant de la transaction de 20% (ou plus) du montant de l'achat afin de s'assurer qu'il y a suffisamment de fonds disponibles sur la Carte pour couvrir le montant de la transaction. Si vous ne disposez pas d'un montant de transaction supra refusé si le solde de la carte ne couvre pas le montant de la transaction plus le pourcentage de la pré-autorisation.

Une pré-autorisation consiste de mettre de côté un montant des fonds disponibles sur votre carte jusqu'au moment où le marchand nous envoie le montant final à payer de votre achat. Au moment où le montant final est reçu, le montant final de côté de la pré-autorisation qui dépasse le montant de la transaction sera libéré et votre carte sera utilisée pour régler le montant final de votre achat.

Vous reconnaissez que nous ne sommes pas tenus de vérifier la signature apposée sur le reçu de vente émis en lien avec les transactions réglées par le biais de la Carte, et il est possible que nous autorisions et traitons une transaction même si la signature figurant sur le reçu est unique et apparemment correcte. Vous acceptez d'être tenu(e) responsable de toute transaction que vous effectuez avec votre Carte. Nous ne nous réservons aucune responsabilité envers vous en cas de refus d'autorisation de toute transaction donnée, sans égard au motif que nous invoquons. Nous pouvons, à notre seule discrétion, annuler ou suspendre la présente Entente, ou toute partie de celle-ci, à tout moment, avec ou sans motif, à condition de vous adresser un préavis de trente (30) jours conformément aux Lois applicables.

Si vous souhaitez faire des achats sur Internet, par correspondance ou par téléphone, vous devez vous rendre sur le Site Web et y enregistrer votre compte postal avant d'effectuer votre commande sur Internet, par correspondance ou par téléphone. Si vous utilisez la Carte pour régler un montant total de vos achats sur Internet, par correspondance ou par téléphone, elles pourront le même effet legal que si vous aviez utilisé la Carte physique.

Certains commerçants, (entre autres les restaurants, hôtels, ou agences de location de voitures) peuvent faire une demande d'autorisation qui dépasse le montant de la transaction de 20% (ou plus) du montant de l'achat afin de s'assurer qu'il y a suffisamment de fonds disponibles sur la Carte pour couvrir le montant de la transaction. Si vous ne disposez pas d'un montant de transaction supra refusé si le solde de la carte ne couvre pas le montant de la transaction plus le pourcentage de la pré-autorisation.

Une pré-autorisation consiste de mettre de côté un montant des fonds disponibles sur votre carte jusqu'au moment où le marchand nous envoie le montant final à payer de votre achat. Au moment où le montant final est reçu, le montant final de côté de la pré-autorisation qui dépasse le montant de la transaction sera libéré et votre carte sera utilisée pour régler le montant final de votre achat.

Vous reconnaissez que nous ne sommes pas tenus de vérifier la signature apposée sur le reçu de vente émis en lien avec les transactions réglées par le biais de la Carte, et il est possible que nous autorisions et traitons une transaction même si la signature figurant sur le reçu est unique et apparemment correcte. Vous acceptez d'être tenu(e) responsable de toute transaction que vous effectuez avec votre Carte. Nous ne nous réservons aucune responsabilité envers vous en cas de refus d'autorisation de toute transaction donnée, sans égard au motif que nous invoquons. Nous pouvons, à notre seule discrétion, annuler ou suspendre la présente Entente, ou toute partie de celle-ci, à tout moment, avec ou sans motif, à condition de vous adresser un préavis de trente (30) jours conformément aux Lois applicables.

Si vous souhaitez faire des achats sur Internet, par correspondance ou par téléphone, vous devez vous rendre sur le Site Web et y enregistrer votre compte postal avant d'effectuer votre commande sur Internet, par correspondance ou par téléphone. Si vous utilisez la Carte pour régler un montant total de vos achats sur Internet, par correspondance ou par téléphone, elles pourront le même effet legal que si vous aviez utilisé la Carte physique.

Certains commerçants, (entre autres les restaurants, hôtels, ou agences de location de voitures) peuvent faire une demande d'autorisation qui dépasse le montant de la transaction de 20% (ou plus) du montant de l'achat afin de s'assurer qu'il y a suffisamment de fonds disponibles sur la Carte pour couvrir le montant de la transaction. Si vous ne disposez pas d'un montant de transaction supra refusé si le solde de la carte ne couvre pas le montant de la transaction plus le pourcentage de la pré-autorisation.

Une pré-autorisation consiste de mettre de côté un montant des fonds disponibles sur votre carte jusqu'au moment où le marchand nous envoie le montant final à payer de votre achat. Au moment où le montant final est reçu, le montant final de côté de la pré-autorisation qui dépasse le montant de la transaction sera libéré et votre carte sera utilisée pour régler le montant final de votre achat.

Vous reconnaissez que nous ne sommes pas tenus de vérifier la signature apposée sur le reçu de vente émis en lien avec les transactions réglées par le biais de la Carte, et il est possible que nous autorisions et traitons une transaction même si la signature figurant sur le reçu est unique et apparemment correcte. Vous acceptez d'être tenu(e) responsable de toute transaction que vous effectuez avec votre Carte. Nous ne nous réservons aucune responsabilité envers vous en cas de refus d'autorisation de toute transaction donnée, sans égard au motif que nous invoquons. Nous pouvons, à notre seule discrétion, annuler ou suspendre la présente Entente, ou toute partie de celle-ci, à tout moment, avec ou sans motif, à condition de vous adresser un préavis de trente (30) jours conformément aux Lois applicables.

Si vous souhaitez faire des achats sur Internet, par correspondance ou par téléphone, vous devez vous rendre sur le Site Web et y enregistrer votre compte postal avant d'effectuer votre commande sur Internet, par correspondance ou par téléphone. Si vous utilisez la Carte pour régler un montant total de vos achats sur Internet, par correspondance ou par téléphone, elles pourront le même effet legal que si vous aviez utilisé la Carte physique.

Certains commerçants, (entre autres les restaurants, hôtels, ou agences de location de voitures) peuvent faire une demande d'autorisation qui dépasse le montant de la transaction de 20% (ou plus) du montant de l'achat afin de s'assurer qu'il y a suffisamment de fonds disponibles sur la Carte pour couvrir le montant de la transaction. Si vous ne disposez pas d'un montant de transaction supra refusé si le solde de la carte ne couvre pas le montant de la transaction plus le pourcentage de la pré-autorisation.

Une pré-autorisation consiste de mettre de côté un montant des fonds disponibles sur votre carte jusqu'au moment où le marchand nous envoie le montant final à payer de votre achat. Au moment où le montant final est reçu, le montant final de côté de la pré-autorisation qui dépasse le montant de la transaction sera libéré et votre carte sera utilisée pour régler le montant final de votre achat.

Vous reconnaissez que nous ne sommes pas tenus de vérifier la signature apposée sur le reçu de vente émis en lien avec les transactions réglées par le biais de la Carte, et il est possible que nous autorisions et traitons une transaction même si la signature figurant sur le reçu est unique et apparemment correcte. Vous acceptez d'être tenu(e) responsable de toute transaction que vous effectuez avec votre Carte. Nous ne nous réservons aucune responsabilité envers vous en cas de refus d'autorisation de toute transaction donnée, sans égard au motif que nous invoquons. Nous pouvons, à notre seule discrétion, annuler ou suspendre la présente Entente, ou toute partie de celle-ci, à tout moment, avec ou sans motif, à condition de vous adresser un préavis de trente (30) jours conformément aux Lois applicables.

Si vous souhaitez faire des achats sur Internet, par correspondance ou par téléphone, vous devez vous rendre sur le Site Web et y enregistrer votre compte postal avant d'effectuer votre commande sur Internet, par correspondance ou par téléphone. Si vous utilisez la Carte pour régler un montant total de vos achats sur Internet, par correspondance ou par téléphone, elles pourront le même effet legal que si vous aviez utilisé la Carte physique.

les fonds en dollars canadiens correspondra au taux que nous aurons payé à Visa moins les frais de service pour conversion de devises étrangères de 2,5 %. Par ailleurs, le taux que nous aurons payé à Visa peut différer du taux en vigueur à la date à laquelle la transaction a été remboursée. C'est possible que le taux que nous aurons payé à Visa puisse varier à l'avenir en raison d'un changement de devises étrangères sera, dans la plupart des cas, inférieur au montant initial qu'origine sur votre Carte pour votre ladite transaction.

Date d'expiration : Veuillez noter qu'une date d'expiration figurant sur au recto de votre Carte. Après cette date, vous ne pouvez plus utiliser cette Carte pour effectuer des achats.**Service à la clientèle :** Vous pouvez téléphoner le service à la clientèle au numéro 1-844-864-6951 pour demander le remplacement de votre Carte.**Protection contre la perte, le vol ou l'utilisation non autorisée :** Si votre Carte est perdue ou volée, nous vous demandons de nous faire part de la perte et de la situation, dans la mesure possible, nous ne pouvons pas être tenue(e) responsable des transactions effectuées avec votre Carte.

Vous pouvez pas émettre une nouvelle Carte si vous n'avez pas votre numéro de Carte. Si nos dossiers indiquent qu'un certain Solde reste sur la Carte, nous annulerons la Carte et transférerons votre Solde disponible sur la nouvelle Carte, si nous émettrons. Le traitement d'une demande de rémission peut prendre jusqu'à trente (30) jours. Vous consentez, dans la mesure permise par la loi, à coopérer avec nous dans les efforts que nous déployerons pour obtenir réparation auprès des utilisateurs non autorisés et pour les poursuivre en justice.

Avet et modification des conditions : Dans les limites des Lois applicables, nous sommes susceptibles, à tout moment, de modifier ou de supprimer certaines dispositions de la présente Entente ou d'y ajouter de nouvelles dispositions, sauf que nous n'ajoutons jamais de frais ou de taxes autres que ceux qui sont mentionnés dans les frais existants. Les modifications ou les nouvelles dispositions s'appliqueront à la Carte, y compris les sans limitation, à toutes les transactions subséquentes effectuées avec la Carte. Il vous incombe de consulter notre Site Web pour vérifier si de tels avis s'y appliquent. Nous considérons que vous avez accepté et autorisé les modifications de la présente Entente à l'égard de votre utilisation de la Carte et que vous pouvez accepter de telles modifications sans que vous ne soyez tenu(e) de signer une modification quelconque de la présente Entente. Vous consentez à utiliser immédiatement d'utiliser la Carte à partir de l'expiration de la présente Entente, sans que vous ne soyez tenu(e) de signer une modification quelconque de la présente Entente. Vous consentez à utiliser immédiatement d'utiliser la Carte à partir de l'expiration de la présente Entente, sans que vous ne soyez tenu(e) de signer une modification quelconque de la présente Entente.**Différends concernant les achats et les remboursements :** Si vous estimez qu'une transaction portée sur votre compte est incorrecte, vous devez nous en aviser par écrit dans les trente (30) jours de la date de la transaction. Vous pouvez vous procurer un formulaire de différend (en joignant le 1-844-864-6951) et en suivant les instructions concernant la partie ou le(s) objet(s) que vous devez retirer. La demande de différend doit être présentée dans les trente (30) jours suivant la date de la transaction conclue. La transaction sera conservée comme acceptée.

En cas de différend concernant des achats effectués par le biais de la Carte, vous serez tenu(e) de continuer à régler les différends avec le commerçant après divulgué les achats ont été effectués. Veuillez vous renseigner auprès du commerçant sur toute politique de retour pouvant s'appliquer aux achats effectués avec la Carte. Nous ne saurons être responsables en cas de problèmes avec des marchandises ou des services reçus avec la Carte, que lesdits problèmes aient trait à la qualité, à la sécurité, à la légalité ou à tout autre aspect de votre achat.

Si vous aviez droit à un remboursement pour des marchandises ou des services reçus avec votre Carte, vous vous engagez à accepter que le Solde de votre Carte soit obtenu au lieu d'un règlement en espèces.

Si vous soumettez une demande de renseignements concernant tout aspect de votre Carte, veuillez d'abord tenter de régler le problème ou la demande de renseignements en appelant sans frais le service à la clientèle au 1-844-864-6951. Si vous êtes une clientèle incapable de résoudre le problème ou la demande de renseignements à votre satisfaction, veuillez appeler l'agent des plaintes de Peoples Trust au 1-855-698-1399. Peoples Trust s'efforcera de régler votre plainte ou de répondre à votre demande de renseignements d'urgence par écrit.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte. Peoples Trust est soumise à une surveillance réglementaire stricte.

Peoples Trust est une entité réglementée. Peoples Trust est soumise